

EREA ERIC TABARLY - CHATEAUROUX

LYCEENS CITOYENS

INTITULE DU PROJET : « 40^{ème} anniversaire de l'EREA Eric Tabarly ».

THEMATIQUE : Education artistique, culturelle

PUBLIC CONCERNE :

- directement : les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, de CAP 2 Métreur Serrurier, CAP 1 Peintre ; CAP 2 Menuisier, CAP 2 Maçon et CAP 1 Maçon et les professeurs concernés.
- indirectement : tous les membres de la communauté éducative
- autre public : les parents d'élèves et le public invité lors de la célébration du 40^{ème} anniversaire.

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT :

- améliorer l'espace de vie des élèves.
- valoriser le travail des élèves autour d'un projet d'identification de leur établissement.
- favoriser la pluridisciplinarité et l'ouverture sur l'extérieur.

CONTENU :

ORIGINES DU PROJET : le souhait émis par les membres de l'atelier « jardin » de l'internat, conduit 2 professeurs, de « fêter » les 40 ans de l'EREA (L'ENP a ouvert ses portes à la rentrée 1967 et l'accueil des élèves a débuté en 1968).

PREPARATION :

L'atelier a pris l'attache d'un paysagiste pour une première ébauche. L'ébauche a rendu nécessaire la transversalité du projet (internat – classes – ateliers de formation professionnelle) pour l'aménagement et le décor de cet espace.

LES ACTIONS MENEES :

- réalisation d'un emblème en forme d'oeuf et de quatre bateaux (pour les lettres EREA) symbolisant le passage de l'ENP de 1968 vers EREA 2008. Ce travail comporte les phases suivantes : préparation par les élèves « Métreur Serrurier », des maquettes représentant les emblèmes en carton ; réalisation des emblèmes d'après les maquettes, tôles acier et inox pour les lettres ; application de la peinture par les élèves en CAP peinture ; travail par les élèves en CAP menuiserie de la partie basse qui représentera la coque d'un voilier.

- Préparation du terrain et terrassement avec l'aide d'un Paysagiste ; Préparation du terrain et plantation de 40 arbustes symbolisant les 40 ans par les élèves de l'atelier jardinage sous la direction des Educateurs, en collaboration avec les agents de l'EREA chargés des espaces verts au sein de l'établissement.

- réalisation d'une aire de détente dans l'enceinte de l'établissement : ce travail comportera les étapes suivantes : fabrication par les élèves en maçonnerie, d'un muret de séparation « internat/cour » ; réalisation par les élèves en métallerie – serrurerie, d'une grille sur muret de hauteur 1 mètre (son style étant en harmonie avec les emblèmes figuratifs) ; fixation sur le muret ; application par les élèves en peinture, d'une protection antirouille sur les parties métalliques de la grille et pose de la peinture décorative ; réalisation par les élèves en maçonnerie, de bancs de jardin posés sur une fondation en béton avec pied en métal cintré de forme ovulaire ; fabrication par les élèves en menuiserie, des lames de bancs et fixation sur support ; réalisation d'un muret d'agrément de jardin « Parement en briques » et pose d'un lampadaire style 1900 en métal avec éclairage.

PARTENARIATS EXTERIEURS :

Nom de l'organisme partenaire	Secteur d'activité	Lieu d'activité	Nature du partenariat
Société FEVRE	paysagiste	Châteauroux	technique

CALENDRIER de mise en œuvre du projet : de novembre 2007 : finalisation du projet à mai 2008 : achèvement de l'installation puis d'octobre/ novembre 2008 : plantations de 39 arbustes et inauguration avec la plantation du 40^{ème} arbuste à janvier 2009 : mise en ligne du reportage.

LES PRODUCTIONS :

- réalisation d'une plaquette descriptive du projet,
- rédaction d'un article dans le journal de l'établissement,
- réalisation d'un reportage sur l'avancé des travaux sur le site internet de l'EREA.

EVALUATION AU REGARD DES OBJECTIFS DE L'ACTION : Inauguration et appropriation par les élèves de l'espace de détente.

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES		RECETTES		
Matières d'œuvre	7 500 €	Lycée	5 800 €	
Arbustes et assolement	1 000 €	Foyer socio éducatif/Maison des Lycéens	200 €	
Plaquette	100 €	Autres	€	
Reportage	100 €	Subvention demandée au Conseil régional	3 000 €	33.33 %
Rémunération paysagiste	300 €			
TOTAL	9 000 €		9 000 €	

Avis des membres du groupe de travail : favorable

Subvention proposée : 3 000 €